FICHE TECHNIQUE

SN324C – SCELLANT TRANSPARENT POUR GOUTTIÈRES ET REVÊTEMENTS

Propriétés physiques

- **Couleur**	Transparent	**- Résistance au pelage – aluminium**	5 lb/po de largeur (22N)
- Allongement (initial)	200 % minimum	**- Résistance au pelage – verre**	5 lb/po de largeur (22N)
- Point d'inflammabilité	23,8°C (75°F)	**- Dureté shore A**	55 maximum
- Teneur maximale en COV	350 g/L	**- Densité relative À 25°C (77°F)**	1,06

Format du produit

300 mL (1 lb)

Description

Le **SCELLANT TRANSPARENT POUR GOUTTIÈRES ET REVÊTEMENTS SN324C** est un scellant et calfeutrant thermoplastique souple, à séchage rapide et à performance élevée. Ce scellant souple et imperméabilisant adhère au bois, au vinyle, à l'aluminium, au béton, à la brique, aux surfaces peinturées et au stuc. Sa durée utile prévue est de 15 ans.

Utilisations

Produit idéal pour sceller les gouttières, les revêtements, les fenêtres et les portes. Il adhère à de nombreux supports.

Pouvoir couvrant

Une cartouche couvre de 5,5 m à 7,5 m (15 à 25 pi).

Application

Nettoyer la surface à fond. Éliminer toute poussière et laisser sécher complètement. Couper la buse en biais et perforer l'opercule. Remplir le joint (éviter de ponter la surface sans avoir bien rempli le joint au préalable). Lisser la surface et presser fermement en place avec un couteau à mastic ou un outil semblable. Peut être peinturé après avoir séché pendant 4 heures.

Précautions à prendre

NE PAS DILUER. Ne pas appliquer à une température de moins de 4°C (40°F). Entreposer à une température de 24 à 27°C (75 à 80°F) pendant plusieurs heures avant l'utilisation. NE PAS CHAUFFER LE CONTENANT.

Nettoyage

Nettoyer les outils avec des essences minérales. Se nettoyer les mains avec un nettoie-mains sans eau.

Compagnie Henry Canada, 15 Wallsend Drive, Scarborough, ON M1E 3X6
Tél. : 800 - 486-1278 **Courriel :** techservices@henry.com
www.cafr.henry.com
Révision : 16 mai 2016

Mise en garde

MISE EN GARDE! LIQUIDE ET VAPEURS INFLAMMABLES**.** CONTIENT DES DISTILLATS DE PÉTROLE**.** Le contenu peut s'enflammer. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. En cas d'incendie, utiliser de la mousse anti alcool, du dioxyde de carbone (CO2) ou de la poudre extinctrice. Défense de fumer. Veiller à ce que les contenants soient bien fermés. Utiliser dans une zone adéquatement ventilée. Tenir loin des flammes, telle une flamme pilote, et de tout objet produisant des étincelles, tel un moteur électrique. Utiliser de l'équipement électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. N'utiliser que des outils anti-étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Se laver à fond après la manutention du produit. Cause une irritation cutanée. Cause une sévère irritation oculaire. Peut causer une irritation des voies respiratoires. **En cas de contact avec la peau :** retirer immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Laver la zone touchée à grande eau et au savon. En cas d'irritation cutanée : obtenir des conseils médicaux ou une attention médicale. Porter des gants et des lunettes de protection. **En cas de contact avec les yeux :** rincer à l'eau avec précaution pendant plusieurs minutes. En cas de port de lentilles cornéennes, les retirer si cela peut être fait facilement et continuer à rincer. En cas d'irritation oculaire persistante, obtenir des conseils médicaux ou une attention médicale. Éviter de respirer les vapeurs et les brouillards de pulvérisation. N'utiliser qu'à l'extérieur ou dans une zone bien ventilée. **En cas d'inhalation :** amener la victime à l'air frais et s'assurer qu'elle respire confortablement. Téléphoner à un centre antipoison ou à un médecin si la victime ne se sent pas bien. Peut causer de la somnolence ou des étourdissements.

Entreposage : entreposer dans un endroit ventilé adéquatement et fermé à clé.

Mise au rebut : mettre au rebut conformément aux règlements municipaux/régionaux/nationaux/internationaux.

Consulter la fiche signalétique pour les détails complets concernant l'utilisation sécuritaire de ce produit.

POUR USAGE EXTÉRIEUR SEULEMENT.

GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

MISE EN GARDE : le présent produit contient des substances chimiques en quantités détectables reconnues par l'État de Californie pour causer le cancer et/ou des malformations congénitales ou d'autres dangers pour la reproduction.

ÉNONCÉ DE RESPONSABILITÉ

L'information technique et l'information relative à l'application apparaissant à la présente sont fondées sur nos meilleures connaissances scientifiques et pratiques. La présente information étant d'ordre général, on ne peut présumer d'aucune pertinence d'un produit à un usage particulier et aucune garantie ne peut être donnée quant à son exactitude, fiabilité ou intégralité exprès ou tacite autre que celle requise par la loi. Il incombe à l'utilisateur de vérifier la pertinence du produit à son usage prévu. Les fiches techniques de Compagnie Henry Canada sont mises à jour régulièrement et l'utilisateur est responsable d'obtenir et de confirmer qu'il a la version la plus récente. L'information contenue dans la présente fiche technique peut être modifiée sans préavis.